



Mairie d'ANTILLY

57640 VIGY

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 24 JUIN 2020 A 20 H 30

Nombre de conseillers élus : 11

Nombre de conseillers en fonction : 11

Nombre de conseillers présents : 10

Date de la convocation : 20 juin 2020

Présents	Arnaud DEMUYNCK, Marc LEDURE, Florent PIERRON, Philippe STEIMETZ, Guy BILTHAUER, Anthony PFEFFER, Fanny THIEBAUT, Vianney PERRIN, Didier THIRY, Laetitia CAVENEL
Absent excusé	Yannick DUPIRE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE.

Monsieur Philippe STEIMETZ est nommé secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 JUIN 2020.

Monsieur le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 3 juin 2020.

Ce compte-rendu est approuvé, à l'unanimité,

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020. DCM N°015/2020.

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des bases d'imposition de la taxe d'habitation, des taxes foncières (bâties et non bâties) pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2020.

SUBVENTIONS 2020. DCM N°016/2020

Le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la répartition des subventions à verser aux associations pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (Monsieur Florent PIERRON n'ayant pas pris part au vote).

DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

CONSEIL DE FABRIQUE D'ANTILLY	250 €
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	350 €
UNE ROSE UN ESPOIR	150 €
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	450 €
Running Club Rives de Moselle	300 €
Club de l'Est du véhicule militaire	100 €
Ecole de musique « La Clé des Champs de Vigy »	300 €
Association « Au Pré du Cœur »	100 €

BUDGET PRIMITIF 2020. DCM N°017/2020

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020 qui s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à 1.338.971,17 € et en dépenses et en recettes de fonctionnement à 214.518,00 €.

Le conseil Municipal, après avoir entendu les explications du Maire et en avoir délibéré à l'unanimité

ADOpte le budget primitif 2020 tel que défini ci-dessus.

DIVERS

Monsieur Anthony PFEFFER demande si une commission sécurité sera créée, pour étudier les possibilités d'améliorer la sécurité sur la départemental. Monsieur le Maire informe que ce projet sera étudié par la commission travaux. Il sera nécessaire de repenser l'ensemble de la traversée et l'entrée de l'allée des marronniers lorsque que la salle communale sera terminée.

Monsieur Marc LEDURE, expose également le problème rencontré avec les cyclistes qui circulent sur les trottoirs.

Monsieur le Maire demande à Monsieur Didier THIRY d'exposer sa proposition concernant la rénovation des volets de la mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 heures 55.

Antilly, le 27 juin 2020

Le Maire,

Arnaud DEMUYNCK